

Les articles de *Défense de la France*, n°39, du 30 septembre 1943 (extraits)

Les FRUITS de la HAINE

« Je crois à la fécondité de la haine... » HITLER

Certains de nos lecteurs s'étonneront peut-être de nous voir publier de pareilles horreurs. Nous croyons cependant nécessaire de le faire, et ceci pour trois raisons :

Pour porter un témoignage. Ceux qui ont souffert le martyre pour la Patrie ont le droit que leurs souffrances ne soient pas recouvertes d'un voile faussement pudique. Ils ont souffert ces tortures dans leur propre chair, le peuple de France peut bien souffrir d'en prendre connaissance.

Pour convaincre ceux qui, confiants dans le Maréchal, l'Ordre Nouveau et toutes ses douceurs, ignorent encore le vrai visage du nazisme. Pour les convaincre..., ou du moins les rendre inexcusables de n'être pas convaincus. Il faut qu'aucun Français ne puisse dire : « Je ne savais pas ».

Pour dégoûter la France des régimes de force de terreur d'où qu'ils viennent. L'Etat policier est immonde, quelle que soit la cause qu'il prétend défendre. Il s'accompagne obligatoirement de toutes les ignominies. La justice n'est plus juste quand elle est étayée par la violence.

Que chaque Français médite les textes ci-dessous, les photos de la première page. Ainsi va le monde quand les peuples se laissent diriger, après les avoir élus, par des aventuriers.

Les HORREURS de la Police de VICHY et de la GESTAPO en FRANCE.

Nous réunissons volontairement ces deux institutions sous le même titre car toute une partie de la police, par crainte ou intérêt, a résolument joué la carte allemande. La honte éternelle, de la police (nous exceptons les isolés qui ont noblement fait leur devoir) sera d'avoir collaboré et de manière fort efficace, à l'assassinat de notre pays. La honte éternelle du gouvernement de Pétain sera d'avoir accepté de mettre la police au service de l'ennemi. « Des accords ont réglé la question de la collaboration entre les polices allemande et française. Ces accords stipulent que la police française doit apporter son appui à la police allemande, non seulement en lui communiquant des renseignements utiles, mais en coopérant à la répression contre tous les ennemis du Reich » (Bulletin mensuel secret de la délégation française à la commission d'armistice en date du 28 Août 1942). Ce qui a été commis sur la terre de France dépasse tout ce que l'on pouvait imaginer de la bassesse humaine.

MARTYR DES FEMMES

Nous parlerons plus loin de ce que subissent les femmes déportées. Les faits relatés ci-dessous ont eu lieu en France. [...]

La France était le pays où l'on respectait les femmes...

TORTURES ATROCES

Sur ceux qu'elle arrête, tant par sadisme que pour tenter de provoquer des aveux, la police se livre à d'ignobles traitements. Toutes les ressources de l'esprit humain, même la science et la médecine, sont mises en action pour faire souffrir.

[...]

JUSQU'A LA MORT

Malgré les précautions prises pour maintenir la victime en vie, la mort succède fréquemment à ces traitements. [...]

RÉCITS DE VICTIMES

[...]

CES SCENES INFERNALES SE PASSENT A LA POLICE JUDICIAIRE, DANS LES COMMISSARIATS, A PARIS ET EN PROVINCE.

Ce que nous refuserions de voir souffrir par les pires bandits de la terre est supporté par de splendides jeunes gens, par des jeunes filles pures droites et fières. Leur seul crime est d'avoir aimé la France, de refuser de trahir les leurs.

L'ORDRE NOUVEAU EN EUROPE.

DANS LES CAMPS DE CONCENTRATION

Des centaines de milliers de malheureux, de toutes nationalités, souffrent et meurent dans les camps de concentration. Écoutons le témoignage d'un homme qui a pu revenir de l'un de ces camps.

Il y a perdu 17 kilos, son corps est couvert de plaies, de traces de coups de cravache. C'est à peine s'il a la force de parler :

« Dans les camps de concentration d'Auschwitz, en Haute-Silésie, à 30 km de Kattowitz ; 10.000 déportés sont parqués.

Ils sont logés dans de vastes casernes. Dans chaque chambre, 300 hommes sont entassés, avec un grabat pour sept (la paille n'est jamais changée). Ils sont couverts de vermine ; pas de place pour s'allonger en dehors des grabats. Les salles ne sont jamais chauffées. A trois heures du matin, les internés sont réveillés pour être emmenés au travail.

La nourriture se compose, par jour, de 100 grammes de pain et d'un peu de soupe. Un seul récipient pour 7.

Le travail est épuisant. Tous y participent, malades et infirmes y compris. La durée de travail, *pour les femmes comme pour les hommes*, est de 14 heures par jour. On leur fait démolir deux villes. Pas de repos hebdomadaire, sauf un dimanche par mois où l'on fait la corvée au camp.

Aucune hygiène. Trois WC pour 10.000 internés. Une seule douche par mois. Aucun blanchissage. Les poux pullulent. Sans doute, une salle est-elle désignée pour les grands malades qui ne sont plus capables de travailler, mais ils y sont délaissés sans soins et on leur diminue leur nourriture jusqu'à ce qu'ils aient repris le travail. Ceux qui ne peuvent pas se relever meurent de faim. On compte 10

morts par jour. Un four crématoire fonctionne dans le camp. Les suicides se multiplient. En cas de désobéissance, on fusille "pour l'exemple", devant les internés rassemblés.

Dans cet enfer, que les Polonais appellent le camp d'exécution lente, 100 femmes françaises dont 26 veuves d'otages fusillés, sont en train de mourir.

EN POLOGNE

LES CAHIERS DU TÉMOIGNAGE CHRÉTIEN dans leurs numéros 13 et 14 ont prononcé un terrible réquisitoire sur l'action allemande en Pologne. Rappelons les faits les plus criants.

La liste nominale des Polonais tués dans le Gouvernement général s'élève actuellement à plus de 200.000 personnes. Combien ont été supprimés secrètement, on ne le saura jamais.

Cinq villages dans le district de Kielce ont été rasés en 1940. Tous les hommes, au nombre de 1 214, y furent fusillés. A Szalasy, des enfants de 15 à 18 ans ont été enfermés dans leur école et brûlés. Dans le camp de concentration de Oswiecim, diocèse de Cracovie, 40.000 hommes sont opprimés jusqu'à la mort dans des conditions inouïes. La mortalité atteint parfois 150 personnes par jour. Les morts sont brûlés pour effacer la trace des tortures. Trois fours crématoires fonctionnent quotidiennement à la porte du camp.

[...]

La Gestapo pénètre fréquemment dans les ghettos et s'y livre à d'affreux massacres de juifs par la fusillade et les gaz. Au total plus de 700.000 juifs ont été assassinés sur le territoire polonais.

Le clergé est décimé. Les prêtres sont déportés ou tués. Quelques diocèses ont perdu plus de 25 pour cent de leur clergé. La proportion atteint dans certains diocèses 50 pour cent.

France ! N'oublie jamais

Ce n'est pas pour provoquer la haine que nous avons reproduit ces documents. C'EST POUR MIEUX LA COMBATTRE.

Sans doute, immédiatement après la libération, faudra-t-il châtier de manière terrible tous ceux qui ont contribué à ces crimes. Mais ce n'est pas par haine qu'il faudra châtier, mais seulement par esprit de justice. Il faudra ensuite établir et maintenir cette justice.

De semblables horreurs ne sont pas spécifiques à l'Allemagne. Chez ce peuple désaxé, elles ont peut-être été exécutées avec plus de raffinement qu'ailleurs, mais nous ne croyons pas qu'elles sont impossibles ici ou là dans le monde. De semblables crimes apparaîtront dès qu'un gouvernement fera appel à la force policière ou étrangère pour se maintenir, dès qu'un gouvernement devra recruter les bandits, les tarés, les aigris, les sadiques, pour asseoir sa puissance. TOUT RÉGIME BASÉ SUR LA HAINE, PRODUIRA DES FRUITS DE HAINE, ENGENDRERA LA MORT. LA FORCE N'EST GRANDE QU'AU SERVICE DE LA JUSTICE.

FRANCE ! SOUVIENS-TOI.

N. B. Nous avons utilisé l'ensemble des documents existant actuellement sur ces questions. On ne s'étonnera donc pas de retrouver des récits déjà publiés ailleurs, notamment dans les brochures du parti communiste et du front national.